

LA HAIE : UN EXEMPLE DIFFICILE À GÉRER

Haie de thuyas

Composée d'arbres pouvant atteindre 15 à 20 m, cette haie fréquemment utilisée pour nos usages ornementaux nécessite de nombreuses tailles (une taille annuelle, puis 2 à 3 lorsque la haie vieillie), car l'arbre supporte mal les tailles sévères (exemple photo de Velaine-en-Haye).

Clonés en grande quantité à partir d'un nombre restreint de variétés, les thuyas deviennent de plus en plus fragiles aux maladies et ravageurs (araignées rouges, bupreste, ...). De plus, le manque d'eau accentue cette fragilité.

Les jeunes plantations sont les plus sensibles, les sujets isolés non taillés les moins sensibles.

D'autres conifères peuvent être utilisés en haie, mais ils supportent moins bien les tailles.

Période de plantation

De novembre à mars, hors périodes de gel, ou lorsque le sol est gorgé d'eau. Les plantations de novembre offrent cependant un meilleur résultat.

Préparation des végétaux

En conteneurs, la reprise est aisée. On constate cependant des vigueur moyennes lorsque les racines ont tourné dans le pot.

En racines nues, un pralinage est recommandé.

En motte, le contact terre/racine reste bon, la vigueur des plantations sera la meilleure.

Préparation du sol

Une préparation profonde (80cm) est indispensable surtout lorsque le sol est médiocre. Un apport de matière organique type terreau, compost est fortement recommandé.

Entretien du sol

Un binage régulier (mensuel) offre de meilleurs résultats. Pour limiter le travail, on peut couvrir le sol d'un mulch type terreau pour faciliter le binage ou un mulch type feutre perméable.



Eglise de Domèvre accompagnée de deux thuyas, de tilleuls et de marronniers



Taille trop sévère à Velaine-en-Haye



Haies dépérissantes

Le bupreste :

Cet insecte pond ses larves sur les branches. Celles-ci s'enfoncent alors sous l'écorce pour creuser des galeries. L'arbre brunît et meurt.

Dès l'apparition de minuscules trous, le seul traitement efficace consiste à brûler les branches infectées. Lorsque le tronc est touché, il faut arracher l'arbre.